

Incendies en France : saisine des présidents de commissions concernées, par Gérard Larcher, Président du Sénat

10.8.2026 - Élise Morisset | Sénat

Des incendies dévastateurs et d'une ampleur inédite ont touché la France depuis plusieurs semaines. Le Président du Sénat, Gérard Larcher, tient à saluer la mobilisation, le courage et la solidarité de tous, services de l'État et des collectivités locales, sapeurs-pompiers et militaires de la sécurité civile, élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs et bénévoles. Même si le front des feux semble aujourd'hui stabilisé, l'engagement de chacun se poursuit et la Nation n'oublie pas le sacrifice de deux soldats du feu, Wilfried Schmitter et Anthony Berthôme, le 21 juillet dernier.

De nombreux sénateurs, notamment de départements sinistrés, ont fait part de leur souhait de voir le Sénat attentif sur ce sujet de la forêt, de sa fragilité, particulièrement inquiétante cet été afin de tirer tous les enseignements de ces catastrophes pour l'avenir.

La mission sénatoriale de suivi et de contrôle conduite en août 2022 après les incendies survenus en Gironde et qui avait formulé 70 propositions, avait ainsi débouché sur la loi de juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie. Des rapports parlementaires, notamment budgétaires, ont également été produits et le "Beauvau de la sécurité civile" a rendu ses conclusions en septembre 2025.

Les questions relatives à l'anticipation, à l'adaptation des doctrines et des moyens humains et matériels de prévention et de lutte contre les feux de forêts, les modes d'entretien et de protection des massifs forestiers contre le risque incendie, les conséquences environnementales mais aussi économiques et budgétaires de ces incendies, la nécessaire revitalisation de la filière bois en France, toutes ces problématiques doivent être au cœur des réflexions des prochains mois.

C'est la raison pour laquelle, le Président du Sénat, Gérard Larcher, a saisi, ce vendredi 7 août 2026, les présidents des commissions des lois, des affaires économiques, des finances et de l'aménagement du territoire et du développement durable, afin qu'elles puissent engager conjointement un travail d'évaluation, de prospective et de propositions sur l'ensemble de ces sujets.

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/presse/17-07-2026/incendies-en-france-saisine-des-presidents-de-commissions-concernees-par-gerard-larcher-president-du-senat.html>